

# L'ACTU RH

LA NEWSLETTER RH INTERMINISTÉRIELLE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## L'ÉDITO

**Sandrine TRUBERT**

**Responsable Formation Tout au Long de la Vie et Relations Entreprises - Institut Universitaire Technologique d'Aix-Marseille**

Depuis la signature du partenariat entre le préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Aix-Marseille Université, l'Institut Universitaire Technologique (IUT) s'engage activement pour répondre aux besoins de la fonction publique. Nous croyons fermement que les liens entre les administrations et l'enseignement supérieur doivent se renforcer pour accompagner les mutations des métiers et les défis du service public.

Dans le cadre du partenariat, nous avons mis en place des actions concrètes, comme l'organisation de forums de rencontre entre les différents ministères et nos étudiants à Marseille, site de Saint-Jérôme (11 mars), et à Aix-en-Provence, site Gaston Berger (18 mars). Ces événements ont permis aux employeurs publics de présenter les opportunités de carrière qu'ils peuvent offrir et d'échanger directement avec de futurs professionnels qualifiés et motivés. Les étudiants ont pu découvrir des métiers riches et variés en échangeant avec des ambassadeurs. Ce n'est qu'un début !

L'IUT d'Aix-Marseille a bien plus à offrir. Grâce à notre service de Formation Tout au Long de la Vie (FTLV), nous pouvons accompagner les administrations dans leurs défis de recrutement, de formation et d'adaptation aux évolutions des métiers publics.

### Nous proposons dans une démarche partenariale :

- la promotion de l'alternance pour attirer et former de nouveaux talents,
- nous associer à des événements pour faire connaître les métiers publics,
- un accompagnement à la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences,
- un diagnostic des besoins en formation pour anticiper les mutations des services.

En tant qu'institut universitaire technologique, nous avons une mission essentielle : former des jeunes prêts à s'engager dans des carrières utiles à la société. Nos étudiants, issus de cursus variés et professionnalisants, constituent un vivier de talents pour les employeurs publics, qui peuvent y puiser les compétences nécessaires aux transformations en cours.

Dans un contexte de forts départs à la retraite et de mutations des services publics, il est crucial d'anticiper les besoins de demain. L'IUT d'Aix-Marseille se positionne comme un partenaire engagé et à l'écoute des administrations pour co-construire des solutions adaptées. Que ce soit par la formation, l'accompagnement ou l'innovation, nous sommes convaincus que c'est ensemble que nous ferons évoluer la fonction publique pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Nos étudiants sont les actifs de demain, travaillons ensemble pour une fonction publique plus attractive, agile et innovante !



# 50 000

## LE CHIFFRE DU MOIS\*

Savez-vous que la fonction publique compte près de 50 000 apprentis, soit 6% à 8% de l'ensemble des contrats d'apprentissage en France ?

C'est pour promouvoir ces opportunités que le 18 mars dernier, l'Institut Universitaire Technologique d'Aix-en-Provence a accueilli un forum de l'alternance dans le cadre du mois de l'apprentissage. La PFRH Provence-Alpes-Côte d'Azur y était présente pour montrer aux étudiants la richesse et la diversité des carrières possibles dans les services publics, et les accompagner dans leurs premiers pas vers ces métiers d'avenir.

\*Source: rapports de la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) et bilans annuels de la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)

## LE COIN DES CURIEUX :

**"Services Publics+" : un label qui transforme l'expérience des usagers**

Dans une démarche d'amélioration continue, l'État a mis en place le label "Services Publics+", une reconnaissance officielle des administrations engagées pour offrir aux usagers un service de qualité, plus efficace et accessible.

### 🔍 Mais en quoi consiste ce label ?

Il repose sur une évaluation exigeante autour de plusieurs critères clés :

- un accueil de qualité et un service adapté aux besoins des citoyens
- une accessibilité renforcée pour tous les publics
- une écoute des usagers et une prise en compte de leurs retours
- une amélioration continue des services grâce à des engagements concrets

### Pourquoi c'est intéressant ?

Parce que derrière ce label, il y a la volonté de moderniser et "d'humaniser" l'action publique, en plaçant l'expérience des citoyens au cœur des préoccupations.

Découvrez tous les détails en regardant le REPLAY du webinaire organisé par la direction interministérielle de la transformation publique (DITP) : [en savoir plus](#).



### L'AGENDA

- **4 juin:** séminaire transition écologique
- **16 juin:** semaine de la Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)

# REGARD SUR... LES NOUVELLES RÈGLES D'INDEMNISATION DES ARRÊTS MALADIE DANS LA FONCTION PUBLIQUE EN 2025

L'article 189 de la loi de finances pour 2025, publiée le 15 février, a modifié le régime d'indemnisation des arrêts maladie des agents publics. Deux décrets d'application, publiés le 27 février, en ont précisé les modalités.

Depuis le 1er mars 2025, les fonctionnaires\* en congé maladie ordinaire perçoivent 90 % de leur traitement indiciaire pendant trois mois, contre 100 % auparavant. Au-delà de cette période, l'indemnisation reste fixée à 50 %. Le supplément familial de traitement ainsi que l'indemnité de résidence continuent d'être versés en totalité.

## Décrets d'application :

- Le décret n° 2025-197 harmonise la terminologie en remplaçant le terme demi-traitement par fraction de traitement.
- Le décret n° 2025-198 ajuste les dispositions pour les agents de l'État et du secteur hospitalier.

## Exceptions et suivi de la réforme:

Les congés de longue maladie (CLM) et de longue durée (CLD) ne sont pas concernés par ces nouvelles dispositions. L'impact de cette réforme sur la gestion des ressources humaines dans la fonction publique fait l'objet d'une attention particulière par les ministères.

\*Cette réforme concerne les fonctionnaires de droit commun des trois versants de la fonction publique et n'affecte pas les agents des corps actifs bénéficiant de régimes dérogatoires.



## ACTU'RH VOUS RACONTE ...



**FONDS POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE 2025 : 123 PROJETS LAURÉATS, DONT PLUSIEURS EN RÉGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR !**



**VAUCLUSE : LE COMITÉ LOCAL DE L'EMPLOI PUBLIC EN ACTION**

Bonne nouvelle pour l'égalité femmes-hommes dans la fonction publique : le fonds en faveur de l'égalité professionnelle (FEP) cofinancera 123 projets cette année, portés par des administrations des trois versants de la fonction publique. Parmi eux, plusieurs initiatives de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été retenues, illustrant la mobilisation locale en faveur d'une fonction publique plus juste et inclusive.

### Focus sur ces initiatives inspirantes :

- Centre hospitalier d'Arles : création de EGALIBOX, une plateforme pour partager les bonnes pratiques et outils en matière d'égalité.
- SDIS 13 : sensibilisation à l'éthique et à la lutte contre les discriminations via la Mission Équité.
- Police nationale des Bouches-du-Rhône : campagne " L'égalité : une force pour la police", pour promouvoir la mixité au sein des forces de l'ordre.

Une dynamique forte, portée par les trois versants de la fonction publique, et une mobilisation toujours plus large au service de l'égalité professionnelle !

[Télécharger la liste complète des lauréats FEP 2025 - PDE](#)

Les comités locaux de l'emploi public (CLEP) ont été créés pour incarner la stratégie territoriale pour la fonction publique de l'État en matière de ressources humaines.

Déclinée dans chaque région sous la forme d'une feuille de route "Ressources Humaines", cette stratégie vise à mieux coordonner les actions en faveur de l'attractivité, du recrutement et de la fidélisation des agents publics.

Dans ce cadre, le Vaucluse a réuni son comité local de l'emploi public le 25 avril dernier. À cette occasion, tous les acteurs locaux (représentants des services de l'État, employeurs publics, opérateurs, France Travail) se sont rassemblés autour d'une ambition commune : renforcer l'emploi public sur le territoire, répondre aux besoins de recrutement, et promouvoir les métiers de la fonction publique auprès d'un public élargi.

**Une décision commune à l'issue:** une deuxième édition du forum de l'emploi public à Avignon à la rentrée prochaine !

**La PFRH vous souhaite une bonne lecture !**

**Rendez-vous le mois prochain pour une nouvelle édition de votre newsletter RH.**

Partagez vos idées en scannant ce QR code ou envoyez-nous un [mail](#) pour soumettre des thèmes ou vous abonner à notre newsletter RH.

